

Nominat. Adm

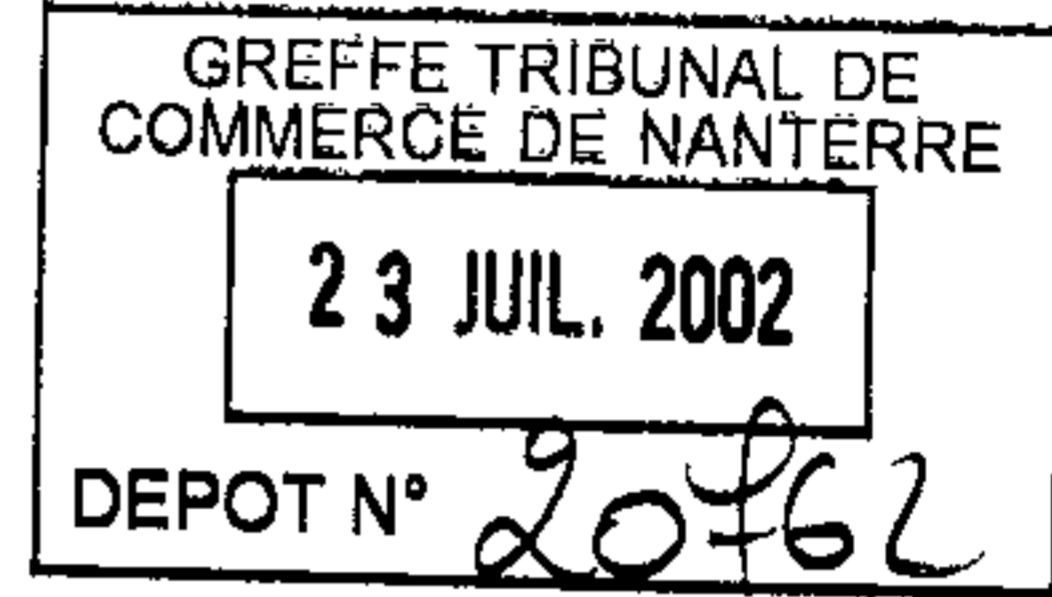


**PROCES VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 26 AVRIL 2002**

L'an deux mil deux,

Le 26 avril,

A 19 heures,



La soussignée, RENAULT, représentée par Monsieur Louis SCHWEITZER, agissant en qualité d'associé unique (l' « Associé Unique ») de la société RENAULT s.a.s,

A pris les décisions exposées ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- Nomination d'un administrateur,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Jean Claude PAYE pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique nommé Monsieur Carlos GHOSN, aux fonctions d'administrateur, pour une durée de quatre années soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente décision pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

RENAULT

